



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

53623
ES
Distr.
LIMITÉE

E/CN.14/CAS.8/13
19 novembre 1973

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Conférence des statisticiens africains
Huitième session
Addis-Abéba, 21 - 30 novembre 1973

SYSTEME DE STATISTIQUES SOCIALES ET DEMOGRAPHIQUES
RAPPORT INTERIMAIRE

SYSTEME DE STATISTIQUES SOCIALES ET DEMOGRAPHIQUES : RAPPORT INTERIMAIRE

1. Le présent document donne un aperçu de l'état d'avancement des travaux relatifs aux directives internationales pour un système de statistiques sociales et démographiques et des plans pour l'avenir. La récapitulation des travaux effectués à ce jour est surtout fondé sur le document intitulé "Towards a System of Social and Demographic Statistics (Preliminary Version)" (ST/STAT/68) 1/, qui porte sur les conclusions qui se dégagent des documents de travail utilisés et des échanges de vues qui ont été menés avant la fin de 1972 avec les organismes nationaux et internationaux au sujet du système envisagé. Pour esquisser les plans concernant les travaux futurs on s'est servi essentiellement du rapport de la Commission de statistique sur sa dix-septième Session (E/CN.3/440) 2/ et du document intitulé "Report of the Expert Group on a System of Social and Demographic Statistics on its Second Session" (ST/STAT/69). Pour préciser l'état d'avancement actuel des travaux qu'il faut entreprendre sur le plan international en ce qui concerne le système de statistiques sociales et démographiques, on esquisse aussi les objectifs, la nature et le contenu proposés du système.

2. L'examen sommaire des objectifs et de l'état d'avancement des études relatives aux directives internationales pour un système de statistiques sociales et démographiques et des plans pour l'avenir, qui fait l'objet du présent document, est organisé comme suit. En premier lieu on expose les objectifs et la portée du système. Ensuite on aborde la nature générale, son cadre et ses techniques d'analyse. En troisième lieu on donne un aperçu général des séries de données, brutes et analytiques, y compris les indicateurs sociaux, et des classifications, des différents sous-systèmes. Finalement, on esquisse les sources et les méthodes de rassemblement des données et d'élaboration des statistiques à utiliser et indique les moyens de construire et d'appliquer ce système.

I. OBJECTIFS ET PORTEE DU SYSTEME

3. Si on a entrepris, sur le plan national et international, des travaux visant à élaborer un système de statistiques sociales et démographiques, c'est pour remédier aux principales insuffisances des renseignements dont disposent les pays développés et les pays en voie de développement sur les conditions d'existence de leur population et sur les politiques, programmes et services sociaux ayant pour objet l'amélioration de ces conditions. Il existe des lacunes très importantes dans les données, brutes et récapitulatives, dont on dispose pour suivre en permanence et pour analyser la situation sociale et économique des différents groupes de la population, les résultats des politiques et programmes sociaux et le fonctionnement des services sociaux. Ces statistiques sont aussi trop peu coordonnées et trop peu cohérentes pour servir à ces fins ou pour pouvoir être utilisées avec d'autres éléments dans l'élaboration de plans et de politiques socio-économiques. Les statistiques

1/ Secrétariat de l'ONU, 24 juillet 1973. A présent ce document n'est disponible qu'en anglais; un exemplaire de sa version anglaise a été adressé à tous les bureaux nationaux de statistiques.

2/ Conseil économique et social - Documents officiels : cinquante-quatrième session, supplément No 2.

sur l'accroissement et les caractéristiques de la population, l'emploi, l'éducation, les activités du temps libre, la santé, le logement, le revenu et la consommation, etc. ainsi que les statistiques sur les programmes et institutions sociaux connexes, ayant été mises au point, assemblés et élaborés de manière indépendante, il s'ensuit un manque de coordination et de cohésion entre les différents ensembles de données. Et comme une forte proportion des séries de statistiques sociales disponibles ont été conçues principalement pour être utilisées dans l'administration d'établissements rendant des services tels que l'enseignement, les soins médicaux ou la récréation, ces données n'ont qu'une valeur restreinte quand on veut s'en servir pour étudier les conditions d'existence. Ces insuffisances des statistiques sociales et démographiques disponibles se révèlent à mesure que l'Etat se préoccupe de plus en plus des conséquences sociales de la croissance économique et de l'amélioration de la qualité de la vie et qu'il s'engage dans la planification et dans l'élaboration de politiques coordonnées en matière sociale et économique. Les nombreux usages qui peuvent être faits d'un système de statistiques sociales et démographiques conçu à cet effet, sont exposés en détail dans le document ST/STAT/68, et en particulier dans le chapitre II qui indique les principaux domaines sur lesquels portent les statistiques du système, dans le chapitre VII sur les effectifs (stocks) et flux d'individus et dans les chapitres X à XX concernant les sous-systèmes de statistiques.

4. Les objectifs généraux du système de statistiques sociales et démographiques qui sont exposés ci-dessus réclament l'inclusion de renseignements portant sur un éventail très large de sujets. En plus des questions qui sont traditionnellement l'objet de statistiques sociales (tels que l'emploi, l'enseignement, la santé, le logement, le revenu et la consommation, l'ordre et la sécurité publics), la religion, l'utilisation du temps et les loisirs, la stratification et la mobilité sociales, les droits et libertés de l'homme, la cohésion et l'agitation sociales, la culture et l'environnement créé par l'homme sont eux aussi des aspects des conditions d'existence. Toutefois, un certain nombre de ces questions constituent des sujets qui sont très difficiles, voire impossible à quantifier et les données sur l'environnement artificiel doivent être recueillies dans le cadre des statistiques de l'environnement. On s'est donc dans l'ensemble accordé pour décider que les directives internationales pour un système de statistiques sociales et démographiques devraient porter sur les sujets suivants : chiffre et caractéristiques de la population, activités rémunérées et services de l'emploi, activités et services d'enseignement, santé et services de santé, logement, activités de loisirs et utilisation du temps, répartition du revenu, de la consommation et de l'accumulation, sécurité sociale et services sociaux, ordre et sécurité publics et mobilité sociale. Si ces sujets sont déjà inclus dans le projet de directives internationales les propositions relatives au budget-temps et à la mobilité sociale en particulier doivent être développées et élaborées au prochain stade des études. S'agissant de certains aspects des conditions d'existence tels que la santé et le logement, qui sont considérablement influencés par l'environnement matériel, les données correspondantes sur le milieu ambiant doivent être incorporées dans le système. A cet effet il faudra attendre le moment où des progrès significatifs auront été faits dans l'élaboration de statistiques de l'environnement. Il persiste des divergences de vues sur la question de savoir si la religion doit être incluse dans les directives internationales.

5. Les directives internationales pour un système de statistiques sociales et démographiques ont pour objectif premier d'aider les gouvernements à planifier et à élaborer par étapes un ensemble adéquat, coordonné et cohérent de statistiques dont ils pourront se servir pour aborder leurs problèmes sociaux importants et pour planifier et stimuler le progrès social. En d'autres termes, les directives définissent à cet effet des objectifs statistiques que les pays mettront un certain nombre d'années à atteindre. Les directives qui ont été rédigées et examinées jusqu'à présent sont censées convenir à la situation des pays qui en sont à un stade avancé de développement social et économique et d'activités statistiques. Pour ce qui est des pays en voie de développement manquant de systèmes, de moyens d'action et d'expériences suffisantes en matière de statistique, ces directives sont trop ambitieuses pour constituer dans un avenir prévisible des objectifs susceptibles d'être atteints dans le domaine des statistiques sociales et démographiques. Il se peut que quelques-unes des notions et séries des directives internationales doivent être modifiées pour répondre aux préoccupations particulières aux pays en voie de développement et pour tenir compte de leur structure et organisation socio-économique. La prochaine étape importante dans l'étude, sur le plan international, d'un système des statistiques sociales et démographiques, consistera à élaborer des directives relatives à un système qui soit adapté aux nécessités et conditions des pays en voie de développement. Il devrait être possible d'adapter à cet effet les directives s'appliquant au système général de statistiques sociales et démographiques.

II. NATURE GENERALE, CADRE ET TECHNIQUES ANALYTIQUES DU SYSTEME

6. Les études relatives aux caractéristiques générales, cadres et techniques analytiques du système proposé de statistiques sociales et démographiques ont bien progressé; ces aspects des directives internationales ont dès à présent été formulés et précisés.

7. Le système envisagé comprend des sous-systèmes pour chacun des ensembles de statistiques énumérés au paragraphe 4. Les sous-systèmes peuvent être classés, comme on le fait au diagramme 3.1 du document ST/STAT/68, en i) données socio-démographiques, portant par exemple sur le chiffre et les caractéristiques de la population et les événements d'état civil, les activités rémunérées, les activités d'enseignement, la santé, le logement, les activités du temps libre, la délinquance et la mobilité sociale, ii) renseignements concernant les services sociaux correspondants, tels que par exemple les services de l'emploi, les services d'enseignement, les services de santé, les services du temps libre, les services chargés de l'ordre et de la sécurité publics, iii) données sur les budgets-temps et iv) statistiques de la répartition du revenu, de la consommation et de l'accumulation.

8. En vue de l'utilisation combinée pour la solution de problèmes sociaux particuliers, les statistiques sur un aspect des conditions d'existence et sur le service social qui s'en occupe, sont coordonnés et intégrés les unes avec les autres tels que par exemple les statistiques sur les activités de l'enseignement et sur les services d'enseignement. Les comptes de chacun des services sociaux sont aussi rattachés aux comptes correspondants du

Système de comptabilité nationale et de la comptabilité du produit matériel. Les statistiques concernant les budgets-temps ainsi que la répartition du revenu, de la consommation et de l'accumulation embrassent le gros des sous-systèmes des données socio-démographiques et sont donc coordonnées et liées avec ceux-ci; les statistiques de la répartition du revenu, de la consommation, etc. sont aussi rattachées aux comptes des ménages du système de comptabilité nationale et de la comptabilité du produit matériel. Les sous-systèmes socio-démographiques sont en outre reliés entre eux. Les données sur le chiffre et les caractéristiques démographiques de la population sous-tendent chacun des sous-systèmes de statistiques sociales. Les sous-systèmes concernant les activités de l'enseignement, les activités rémunérées et les inactifs sont intégrées par l'évolution de la condition de l'individu tout au long de sa vie. Les renseignements concernant certains aspects des conditions d'existence tels que la santé et les activités rémunérées sont reliées par des liens de cause à effet.

9. Les moyens servant d'articuler les différents sous-systèmes sont intégrés au cadre du système envisagé. Un excellent moyen d'établir des rapports entre des sous-systèmes consiste à rattacher les matrices qui rendent compte des arrivées et départs d'individus dans une population donnée et du passage successif de l'individu par les stades suivants : inactif au début de la vie, activités de l'enseignement, activités rémunérées et inactif à la fin de son existence. Le recours à ce moyen est limité par la nécessité de relier les sous-systèmes qui de par leur nature constituent une séquence. Un autre moyen de relier intimement différents sous-systèmes consiste à établir une classification croisée des données des différents sous-systèmes selon les classifications caractéristiques de chacun d'eux. Cette technique est utilisée dans le projet de directives pour rapporter i) les séries de données concernant un aspect des conditions d'existence d'une part, aux statistiques correspondantes sur le service social, les dépenses de consommation et le temps dépensé d'autre part et ii) pour intégrer les statistiques relatives à deux aspects des conditions d'existence qui sont censés être reliés par un rapport de cause à effet tels que par exemple les accidents professionnels des individus et l'activité professionnelle qu'ils exercent. Une troisième méthode de relier des données des différents sous-systèmes consiste à utiliser des classifications identiques pour les différentes séries. Ainsi on peut réunir des données portant sur les différents aspects des conditions d'existence d'un même groupe (d'une même cohorte) d'individus. Un certain nombre des classifications des caractéristiques démographiques des individus et des ménages (par exemple âge et sexe, catégories socio-économiques, zone de résidence en ce qui concerne les individus; dimension et composition, catégories socio-économiques et zone de résidence dans le cas des ménages) sont utilisées dans le projet de directives. Si l'on veut se servir de l'un quelconque de ces moyens esquissés ci-dessus pour rapprocher les sous-systèmes, il faut faire en sorte que les sous-systèmes et les statistiques qui s'y rapportent soient délimités de manière cohérente et coordonnée. On estime que lorsque l'on étudiera plus avant cette question, on parviendra à définir d'autres moyens de relier les différents sous-systèmes.

10. Un certain nombre de moyens d'analyser les séries de données de base du système de statistiques sociales et démographiques sont envisagés dans les directives internationales.

11. L'une des méthodes relativement simples utilisées pour l'analyse statistique de données de base des sous-systèmes consiste à établir des indicateurs sociaux. Ces indicateurs, simples ou synthétiques résument les séries de statistiques de base qui ont été conçues pour aider les responsables de la politique officielle et aux administrateurs à suivre en permanence et à analyser les différents aspects des conditions d'existence, le fonctionnement des services sociaux correspondant et l'exécution de programmes portant sur les questions d'ordre social. Les indicateurs simples impliquent une aggrégation élémentaire de données brutes, telle que par exemple, l'établissement des taux de fécondité par âge et le calcul de l'expérience de vie à différents âges. Les indicateurs synthétiques impliquent une aggrégation plus complexe ou l'application d'autres techniques aux données brutes, à l'aide d'une décomposition des conditions à mesurer en composantes ou facteurs sous-jacents et coefficients de pondération. Comme exemple d'un indicateur synthétique, on peut citer le produit intérieur brut dans le cas des conditions économiques et un indice de l'état général de santé en ce qui concerne un certain aspect des conditions d'existence de la population. Lorsque les composantes et les coefficients de pondération ne sont pas aisément déterminables, les techniques statistiques à utiliser pour vérifier les facteurs suggérés par la théorie et pour mesurer leur importance relative, sont la corrélation multiple, l'analyse factorielle, voire les sondages d'opinion. Des séries d'indicateurs sociaux qui, le plus souvent, résument simplement les données de base, ont dès à présent été proposées pour chacun des sous-systèmes. Les recherches à entreprendre et les consultations à mener avec les services nationaux de statistique, les organismes internationaux intéressés et avec un groupe d'experts en ce qui concerne les concepts, la nature et la construction des indicateurs sociaux et leur énumération et définition pour chacun des sous-systèmes constitueront un élément important de la prochaine phase des travaux consacrés au système de statistiques sociales et démographiques. Dans le cadre de ce projet on tiendra compte des besoins et conditions propres aux pays en voie de développement et aux pays développés. Il est prévu de saisir la Commission de statistique à sa prochaine session (fin 1974) d'un document sur cette question.

12. Une autre méthode utilisée pour l'analyse statistique des données de base du système est celle de la corrélation multiple ou analyse factorielle dont il a déjà été question ci-dessus. Ces techniques constituent des instruments précieux pour l'étude et la mesure des rapports qui existent entre les différents éléments du niveau de vie, entre ceux-ci et la situation démographique ainsi qu'entre les aspects du niveau de vie et les activités et ressources des services sociaux correspondants. Si l'on veut utiliser efficacement ces techniques, il faut formuler des hypothèses à partir d'une théorie relative à ces rapports. Malheureusement, on ne dispose à cet effet que d'une assise conceptuelle et théorique faible qui n'en est qu'à son stade initial de développement. En fait, la constitution de l'ensemble proposé de statistiques du système pourrait contribuer utilement à la mise au point des bases théoriques et inversement.

13. Une troisième catégorie de techniques utilisées pour l'analyse statistique des données de base du système est celle de la construction de modèles entrées-sorties, ainsi que de modèles de programmation linéaire et autres. Ces modèles font l'objet d'un examen approfondi au chapitre VII du document ST/STAT/68.

14. Aux fins de leur utilisation dans les modèles entrées-sorties, il doit évidemment être possible de rassembler des séries de données de base sur l'état et l'évolution [appelés effectifs (stocks) et flux respectivement dans le document ST/STAT/68] d'un aspect donné des conditions d'existence sous forme matricielle. A cet effet, l'évolution de l'état considéré doit pouvoir être représenté sous forme d'une séquence. On peut se servir de modèles entrées-sorties par exemple pour estimer pour un groupe donné de la population ou pour la population dans son ensemble, les chances d'atteindre un état donné, en ce qui concerne par exemple la durée de vie, l'instruction, le revenu, les apports futurs d'individus qualifiés dans différentes professions (enseignants du premier degré, du second degré et de l'enseignement universitaire, médecins ou personnel scientifique) et, en corrélation avec les données sur le coût des services sociaux, pour prévoir le coût des programmes conçus pour faire accéder des groupes de la population à un état donné, telle que par exemple la formation de maîtres de l'enseignement primaire, d'ouvriers qualifiés ou l'organisation de l'enseignement obligatoire jusqu'au niveau de l'école de secondaire. Ces modèles sont généralement fondés sur des coefficients de passage c'est-à-dire la proportion des individus qui progressent d'un état à un autre, alors même qu'ils peuvent aussi reposer sur les coefficients d'admission, c'est-à-dire la proportion des personnes qui accèdent à un état donné et, le cas échéant, sur le coût par personne se trouvant dans les différents états. Les coefficients de passage ou d'admission et les coûts par personne se trouvant dans un état donné se rapportent bien entendu au passé et peuvent être corrigés pour tenir compte de modifications prévisibles.

15. Si par leur conception des modèles entrées-sorties servent à déterminer les résultats auxquels peut aboutir l'évolution actuelle, les modèles de programmation doivent permettre de donner une expression mathématique de l'objectif poursuivi, qui consiste par exemple à accroître au maximum le nombre d'enseignements du second degré disponible et d'indiquer les mesures à prendre pour obtenir ce résultat, sous réserve de certains facteurs limitatifs, tels que par exemple le nombre de personnes qui achèvent leurs études secondaires et les moyens et équipements pouvant être fournis pour ce genre d'enseignement. L'analyse des entrées-sorties ou l'analyse de corrélation peuvent servir à définir le résultat qui doit être maximisé et à mettre en évidence les mesures nécessaires à cet effet. Ces modèles comprennent des équations qui définissent les contraintes. Les équations peuvent consister en identités de définition ou peuvent être obtenues à l'aide de l'analyse de régression (corrélation). Les modèles de programmation qui conviennent le mieux peuvent être linéaires, non linéaires ou dynamiques suivant les caractéristiques du sujet considéré et les données disponibles.

16. L'établissement d'un budget de production et l'analyse des coûts et des avantages constituent d'autres moyens d'exploiter les données de base. S'ils sont détaillés, les comptes de système proposé, qui se rapportent aux services sociaux, peuvent servir à établir un budget de production puisque les coûts (facteurs de production) et les productions doivent être classées selon l'objectif principal et les activités qui contribuent à la réalisation de cet objectif. Les services fournis par les administrations publiques n'étant pas vendus sur le marché, on éprouve des difficultés théoriques et pratiques complexes et difficiles à résoudre, pour mesurer les productions sans se référer aux entrées consommées. On a abordé l'étude de ces problèmes,

mais il faudra encore beaucoup de temps pour aboutir à des solutions satisfaisantes. De même il faut étudier plus à fond les comptes à établir en ce qui concerne les coûts les transferts et les sources de financement des services sociaux.

17. Les données de base du système proposé, concernant les coûts des services sociaux, peuvent aussi servir à l'analyse des coûts et des avantages. Toutefois, les notions de production utilisées dans le système ne permettront souvent pas de mesurer convenablement les avantages directs voire indirects, qui découlent du fonctionnement des services sociaux. La mesure des prestations des services sociaux pose d'importants problèmes théoriques et pratiques, puisque des facteurs autre que les services sociaux considérés peuvent contribuer dans une mesure non négligeable à modifier l'état des individus desservis et qu'il n'existe pas pour ces prestations de prix du marché. On n'envisage pas dans un proche avenir, d'entreprendre des études concertées à ce sujet.

III. LE CONTENU DES SOUS-SYSTEMES

18. Les directives concernant les différents sous-systèmes doivent comprendre i) un examen des problèmes d'ordre social et autres que les sous-systèmes doivent aider à résoudre, ii) la délimitation des sous-systèmes, iii) les séries de statistiques de base, les classifications et les séries de données analytiques, y compris les indicateurs sociaux, devant être inclus dans ces sous-systèmes, iv) la définition des séries de statistiques de base, des classifications caractéristiques des sous-systèmes et des données analytiques, et v) éventuellement, des tableaux des données des sous-systèmes. L'ensemble de ces éléments des sous-systèmes, excepté les définitions et les tableaux énumérés respectivement sous les points iv) et v), ont été délimités. Au cours des trois prochaines années, les études consacrées aux sous-systèmes porteront essentiellement sur les améliorations à apporter à la délimitation des sous-systèmes et à leurs statistiques de base, classifications et séries analytiques, ainsi que sur la définition des séries de données et de classifications caractéristiques des sous-systèmes. Certains aspects des sous-systèmes demandent à être considérablement élaborés et améliorés, en ce qui concerne par exemple les budgets-temps, la stratification, la déchéance et la mobilité sociales, les différentes phases de la vie et les comptes des services sociaux.

19. Les statistiques de base et les statistiques analytiques de chacun de sous-systèmes consistent en séries cohérentes, coordonnées et reliées de données sur les états (stocks) et l'évolution brute des états (flux bruts) qui intéressent les différents aspects d'un élément particulier des conditions d'existence et des services ou programmes sociaux qui s'y rapportent. L'évolution nette des états se traduit bien entendu par les tendances (différences) des données relatives à ces états. Par exemple le sous-système des activités rémunérées et des services de l'emploi comprend des données sur les stocks et les flux bruts, qui, dans certains cas, portent sur le nombre et les caractéristiques de la population active et l'emploi, le chômage et le sous-emploi des actifs, les conditions de leur emploi et leur rémunération, les accidents et maladies professionnelles ainsi que sur les services de l'emploi et leurs utilisations et activités (productions), leurs coûts (entrées), leurs moyens et équipements, leur personnel et leurs sources de financement. Dans ce sous-système parmi d'autres le nombre proposé de séries relatives aux stocks est plus élevé que celui des séries sur les flux bruts, parce qu'il est plus facile de réunir des renseignements sur les stocks que sur les flux bruts. De manière générale, les statistiques des différents sous-systèmes sont organisés comme suit : effectif et proportion de la population, caractéristiques pertinentes des individus ou des ménages qui font l'objet du sous-système; situation de ces individus ou de ces ménages par rapport aux aspects des conditions d'existence faisant l'objet du sous-système; utilisation et activités du service social correspondant; équipements et ressources dont celui-ci dispose et productions et coûts (facteurs de production) du service social et ses sources de financement. Dans les cas où il n'est pas possible de mesurer directement un état ou un flux, on recourt à des mesures indirectes. Par exemple, comme il est impossible, en raison des problèmes et coûts impliqués, de réunir des données sur l'état général de santé, on propose de recueillir des données sur les états de morbidité et sur les autres incapacités. Ou bien, on propose de rassembler des données concernant les facteurs de production, et non pas les productions, dans le cas de certains services sociaux.

20. On utilise différentes mesures pour intégrer ou relier et coordonner les données de différents sous-systèmes. En ce qui concerne certains aspects de quelques-uns des sous-systèmes concernant les données socio-démographiques et dans le cas du sous-système relatif à la répartition du revenu et de la consommation, où les différents états connaissent une évolution séquentielle, il est avantageux et possible d'intégrer, sous forme matricielle, les données sur les stocks et les flux, de préférence, bruts. En ce qui concerne les données socio-démographiques, on peut citer à cet égard la tabulation du chiffre et des mouvements de la population selon l'appartenance à une branche d'activité et le sexe ou selon la profession, l'âge et le sexe et la mise en tableau de l'effectif des élèves selon le niveau d'enseignement ou l'âge. En ce qui concerne ces aspects parmi d'autres de la situation sociale et démographique et des services sociaux, les comptes servent à intégrer les données sur les stocks et les flux. Les différentes séries de données de chaque sous-système sont aussi reliées par l'utilisation de classifications communes. La définition cohérente et coordonnée des données des différents sous-systèmes est fondamentale pour l'élaboration méthodique de sous-systèmes de données cohérentes.

21. Il est proposé dans les directives internationales relatives aux divers systèmes que les séries de données soient mises en tableaux selon trois genres de classifications : les classifications caractéristiques du sous-système considéré, les classifications caractéristiques applicables d'autres sous-systèmes et les classifications communes du système. Les classifications caractéristiques d'un sous-système sont utilisées pour réunir les données brutes nécessaires sur ce sous-système. Les classifications d'autre sous-système sont utilisées pour rapporter les séries d'un sous-système aux statistiques d'autres sous-systèmes lorsque l'on estime qu'il existe entre ces sous-systèmes des rapports de cause à effet ou des rapports fonctionnels. Les séries en question font l'objet d'un classement croisé selon une classification caractéristique du sous-système considéré et celle d'un autre sous-système, ou sont classées selon la classification caractéristique d'un autre sous-système, selon la nature des rapports qui sont censés exister. Les classifications communes du système se rapportent aux caractéristiques démographiques de la population, aux zones d'implantation du peuplement et des services sociaux et aux fonctions, au genre d'activité et aux arrangements institutionnels des services sociaux. Les classifications communes des caractéristiques démographiques rattachent les données socio-démographiques, les données sur la répartition et les données sur les budgets au système; les classifications des zones d'implantation relient l'ensemble des données du système; la troisième série de classification relie les services sociaux entre eux. Les classifications communes fournissent un moyen de rattacher entre elles les différentes séries du système concernant un groupe donné de la population ou une catégorie donnée de services sociaux.

IV. RASSEMBLEMENT DES DONNEES ET ELABORATION DES STATISTIQUES

22. La partie des directives internationales pour un système de statistiques sociales et démographiques qui a été la moins élaborée jusqu'à présent est celle qui porte sur les sources des données et les méthodes à utiliser pour leur rassemblement et pour l'élaboration des statistiques du système, sur les moyens de construire un système et sur l'ordre de priorité à suivre à cet effet. Il faut entreprendre des études très poussées pour définir les directives concernant les techniques utilisées pour assembler, classer et emmagasiner des données ainsi que pour établir les estimations et la façon dont les pays pourraient mettre en application et développer ce système. L'étude de l'utilité, sur le plan national, du projet de directives internationales, de leur possibilité de réalisation et des moyens de mettre le système en application, doit être entrepris pendant la prochaine phase des travaux consacrés au système de statistiques sociales et démographiques. Il est proposé d'inviter certains pays à effectuer des enquêtes pilotes qui porteraient sur i) la possibilité et les moyens de rassembler et d'élaborer les séries de statistiques de base et de statistiques analytiques proposées dans le projet de directives et ii) l'utilité et l'application de ces données dans l'élaboration des politiques officielles et dans la planification.

23. Le projet de directives porte sur les principales sources de données brutes sur les stocks et les flux du système. Il y est question de recensements de la population, de registres obligatoires, d'archives et de dossiers administratifs, d'enquêtes par sondage et de registres contenant des renseignements complets sur les individus. On a fréquemment recours à des recensements de la population qui sont pour ce qui est des stocks, une source précieuse de données, intégrées et réunies à des intervalles peu fréquents sur les caractéristiques démographiques de la population, le niveau d'instruction et les activités, l'emploi ou le chômage, les inactifs et parfois même les incapacités chroniques. Dans certaines conditions, l'enregistrement obligatoire s'est révélé utile pour établir des données concernant les stocks et les flux bruts qui portent par exemple sur le chiffre et certaines caractéristiques de la population. Les archives et les dossiers de l'administration pourraient être une source précieuse de données sur les stocks et les flux, en ce qui concerne les activités de l'enseignement, la délinquance, et certains aspects des comptes des services de santé et de services sociaux. Il est en général absolument indispensable d'effectuer des enquêtes par sondage pour établir un grand nombre de séries de statistiques proposées dans les directives internationales, et en particulier des statistiques sur les flux bruts. Les données sur les flux bruts, c'est-à-dire les statistiques longitudinales, peuvent être assemblées lorsqu'on fait correspondre les chiffres concernant le même individu ou le même ou les mêmes groupes (cohorts) d'individus et de ménages, qui ont été réunis à l'aide d'enquêtes par sondage successives, ou lorsqu'on inclut des questions rétrospectives dans ces enquêtes. Dans ce cas-ci, il faut veiller à réduire au minimum les erreurs de rétrospection. En ce qui concerne l'objectif poursuivi dans le premier cas, il est souhaitable d'organiser un programme polyvalent d'enquêtes intégrées pour étaler le rassemblement des séries recherchées de données sur un certain nombre de passages, tout en parvenant encore à collecter des données intégrées. Des systèmes de dossiers individuels dont l'établissement peut ne pas être possible dans de nombreux pays, permettent l'intégration de l'ensemble des données pertinentes du système pour les individus considérés.